

Image not found or type unknown



## Démonter véranda pour créer terrasse privative

Par **Marie emilie**, le **04/11/2015** à **23:16**

Bonjour,

Je viens d'acheter un appartement avec une vieille véranda qui a plus de 30 ans. Le tout est en pleine propriété ( la véranda fait partie du lot au même titre que le salon et sa surface au sol est comptabilisée dans la totalité de la surface du lit)

Je souhaite enlever cette véranda vétuste pour faire une terrasse, ouverte.

Je compte refaire l'étanchéité du sol.

Dois je demander l'autorisation lors d'une AG ?

Pour info la véranda est en Plexiglas et a été construite illégalement il y a plus de 30 ans ( aucune autorisation ni déclaration préalable ne m'a été fournie lors de la vente )

Merci de votre aide !